

norme française

NF B 50-003**Avril 1985****Bois****Vocabulaire****(seconde liste)**

E : Wood — Vocabulary

D : Holz — Vokabular

Norme française homologuée par décision du Directeur Général de l'afnor le 5 mars 1985 pour prendre effet le 5 avril 1985.

correspondance

analyse

La présente norme complète le vocabulaire normalisé général du bois en apportant des définitions tenant compte des techniques nouvelles et ne figurant pas dans l'édition précédente (maintenue NF B 52-002).

Ce texte fait partie d'un ensemble de normes intéressant le bois ou les ouvrages en bois. L'ensemble de ces normes comprend des domaines aussi divers que les définitions de méthodes d'essai, des normes de dimensions, de classement des normes d'ouvrages, ...

descripteurs

Thésaurus International Technique : arbre, bois, caractéristique physique, caractéristique mécanique, bois brut, bois scié, cubage, façonnage, travail du bois, vocabulaire, définition.

modifications

corrections

Bois**NF B 50-003****Vocabulaire****Avril 1985****(seconde liste)****AVANT-PROPOS**

À la date d'homologation de la présente norme l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO) n'a pas entrepris de travaux sur le même sujet.

AVERTISSEMENT

La présente norme NF B 50-003 vient compléter la norme NF B 50-002, à laquelle elle sera ultérieurement incorporée. De ce fait elle est présentée selon les dispositions de la norme NF B 50-002.

Il a été jugé utile dans un premier temps, de publier ce complément sous un indice distinct afin de bien informer les utilisateurs du vocabulaire du bois de son existence ainsi d'en favoriser la mise en application.

OBJET

La présente norme, complément de la norme NF B 50-002, a pour objet de définir les termes relatifs au bois, couramment employés dans l'exploitation forestière, le sciage, le négoce et l'industrie du bois, qui ne sont définis dans aucune autre norme, et de reprendre ou de rappeler ceux qui sont définis par ailleurs.

Les termes relatifs aux travaux de sylviculture de même que ceux relatifs au liège ne figurent pas dans cette norme.

Les termes relatifs aux produits semi-finis ou finis en bois tels que lames à parquet, contreplaqués, meubles, emballages, portes, etc., n'ont pas été repris ici, voir chapitre VIII • Termes relatifs aux matériaux, produits résultant de techniques particulières de fabrication ou de transformation du bois et non définis dans des normes particulières ».

RÉFÉRENCES

NF B 50-002 Bois — Vocabulaire.

NF T 54-301 Plaques de stratifié décoratif — Spécifications pour stratifiés décoratifs haute pression.

Voir également, à titre indicatif, chapitre VIII.

I GÉNÉRALITÉS

(termes nouveaux)

1 Bois

Ensemble des tissus résistants secondaires (de soutien, de conduction et de mise en réserve) qui forment les troncs, branches et racines des plantes ligneuses. Issu du fonctionnement du cambium périphérique, il est situé entre celui-ci et la moelle.

Ne s'applique pas aux monocotylédones (bambous, palmiers, rotins).

2 Matière ligneuse

Matière formant les parois cellulaires du bois.

II MORPHOLOGIE DE L'ARBRE

(aucun terme nouveau proposé)

III CARACTÉRISTIQUES TECHNOLOGIQUES DU BOIS

III.1 Éléments de l'organisation normale du bois

(termes nouveaux)

3 Largeur d'une couche annuelle (synonyme : largeur d'un cerne annuel)

Distance mesurée dans la direction radiale entre les limites successives des cernes annuels correspondant à l'épaisseur de bois déposée pendant un cycle annuel de végétation.

4 Duramen différencié

Région centrale du tronc ou des branches, de coloration bien contrastée et normalement présente dans les espèces dont la duraminisation est régulière, qui ne contient plus de matières de réserves, mais dont l'humidité est moins élevée dans l'arbre sur pied (par exemple : pin, mélèze, chêne, etc.). Sa limite externe coïncide, généralement, avec une couche annuelle.

5 Duramen non différencié

Région centrale du tronc ou des branches qui ne diffère pas de l'aubier par sa coloration, qui ne contient plus de matières de réserves, mais dont l'humidité est moins élevée dans l'arbre sur pied (par exemple : sapin, épicéa, tilleul, etc.).

6 Bois juvénile

Bois constituant les 10 à 20 cernes, situé dans la partie centrale du tronc et des branches, possédant une structure anatomique et des propriétés physiques différentes de celles du bois formé ultérieurement.

III.2 Anomalies et nœuds

(aucun terme nouveau proposé)

IV CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET MÉCANIQUES

(termes nouveaux)

7 Eau de saturation (eau liée)

Eau renfermée dans les parois cellulaires du bois.

8 Eau libre

Eau non liée au bois mais renfermée dans les cavités des cellules et dans les espaces intercellulaires du bois.

9 Point de saturation des parois cellulaires

Humidité théorique pour laquelle les parois cellulaires contiennent le maximum d'eau liée et les espaces intercellulaires ne renferment pas d'eau libre.

10 Hygroscopicité

Aptitude du bois à changer d'humidité en fonction de l'humidité relative et de la température de l'air ambiant.

11 Hygrométrie maximale

Humidité maximale des parois cellulaires du bois atteinte à la sorption par un bois sec maintenu en atmosphère saturée.

12 Absorption d'eau par le bois

Aptitude du bois à absorber de l'eau par contact direct.

13 Équilibre hygrométrique dans une ambiance déterminée

Humidité de stabilisation du bois ayant séjourné dans des conditions déterminées de température et d'humidité relative de l'air.

14 Déformabilité

Aptitude du bois à changer ses dimensions et sa forme sous l'effet d'une charge ou de tensions internes.

V EXPLOITATION — BOIS ABATTUS**V.1 Termes relatifs aux opérations**

(aucun terme nouveau proposé)

V.2 Termes relatifs aux bois abattus

(aucun terme nouveau proposé)

VI CUBAGE

(aucun terme nouveau proposé)

VII FAÇONNAGE — USINAGE — FINITION**VII.1 Termes relatifs aux opérations**

(termes nouveaux)

15 Aboutage

Opération consistant à préparer des abouts de pièces de bois et à les réunir bout à bout afin de reconstituer par assemblage et collage une pièce de plus grande longueur.

(voir aussi ce terme en VII.2 — Définition 26).

16 Dressage

Première opération effectuée sur un bois scié consistant à réaliser des faces planes.

Cette opération précède, généralement, le rabotage.

17 Calibrage

Opération consistant à obtenir une pièce aux dimensions et formes définitives, généralement en forme de quadrilatère.

18 Bouchonnage

Opération consistant à insérer une pièce de bois saine dans des parties défectueuses d'un élément de bois, préalablement enlevées. Cette pièce de bois, de forme cylindrique ou tronconique, a une épaisseur de quelques millimètres, éventuellement l'épaisseur totale de l'élément de bois à réparer (terme utilisé en menuiserie).

Cette opération est effectuée, en particulier, pour remplacer un nœud noir non adhérent ou qui peut être traversant.

19 Pastillage

Opération consistant à insérer dans une feuille de placage, ou pli d'un contreplaqué, une pièce de placage saine, de même essence, de forme généralement arrondie et de l'épaisseur du placage, pour remplacer, par rapiéçage, des parties défectueuses préalablement enlevées.

(voir les termes « pastille » et « flipot » utilisés pour le placage et le contreplaqué et qui sont définis dans la norme NF B 50-004 « Contreplaqué — Vocabulaire. »)

20 Finition

Opérations consistant dans l'application de produits destinés soit à conférer et/ou à maintenir au bois un aspect satisfaisant, soit à lui assurer une protection contre l'action directe des agents extérieurs.

— Impression

Opération d'apprêt destinée à remplir les pores du bois et à faciliter l'accrochage des produits de finition (peintures ou vernis).

Également : produits utilisés et résultat de cette opération.

— Prépeinture — préverniss

Résultat de l'opération consistant à appliquer sur le bois la (ou les) couche(s) de produits intermédiaires afin qu'il n'y ait plus que la dernière couche de finition de peinture ou de vernis à appliquer.

Également : produits utilisés pour cette opération.

21 Lamellation

Opération ou procédé consistant à assembler par collage en plusieurs couches à fil parallèle, des éléments de bois, généralement de même épaisseur et de même largeur, de longueur variable, aboutés ou non.

On constitue ainsi des pièces de bois, de section carrée ou rectangulaire, droites ou courbes.

VII.2 Termes relatifs aux bois

22 About

Extrémité d'une pièce de bois usinée pour être assemblée avec une autre.

23 Bois abouté

Pièces de bois assemblées bout à bout.

24 Enture

Assemblage en sifflet de 2 pièces de bois mises bout à bout.

25 Aboutage (synonyme : Aboutement)

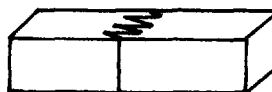
État de ce qui est abouté.

(voir aussi ce terme en VII.1)

26 Aboutage « à enture multiple » ou « à sifflet multiple »

Aboutage réalisé en pratiquant dans les bouts des pièces, des usinages généralement de forme trapézoïdale et assemblés par collage.

Note : Les aboutages apparaissent par leur profil soit sur la face large, soit sur la face étroite. Voir figures ci-dessous :



27 Bois blanchi

Bois ayant subi un usinage de surface consistant simplement dans l'enlèvement des traces de sciage.

28 Bois calibré

Bois ayant subi une opération de calibrage.

29 Bois traité ...

Ce terme « traité » ne peut être utilisé seul, le bois pouvant être soumis à de nombreux traitements tels que :

- les traitements insecticides et fongicides avec des produits de préservation,
- les traitements de protection de la surface du bois,
- les traitements hydrofuges,
- les traitements ignifuges,
- etc..

En conséquence, il y a lieu de préciser ce dont il est question et de rechercher, pour le ou les traitements en question, le niveau de protection.

30 Classement visuel du bois ou classement selon l'aspect

Tri de pièces de bois selon des critères de forme, d'aspect ou de dimensions de défauts ou d'anomalies visibles, afin de les répartir en diverses classes qualitatives.

31 Classement mécanique du bois

Classement par machine de pièces de bois par rapport à certaines de leurs caractéristiques mécaniques sur des bases prédéterminées.

Ce classement ne permet pas d'effectuer un classement d'aspect.

32 Panneautage

Technique d'assemblage permettant de constituer un panneau avec des pièces de bois collées sur chant afin d'obtenir des éléments de grande largeur appelés « panneaux ».

VIII TERMES RELATIFS AUX MATÉRIAUX, PRODUITS RÉSULTANT DE TECHNIQUES PARTICULIÈRES DE FABRICATION OU DE TRANSFORMATION DU BOIS ET NON DÉFINIS DANS DES NORMES PARTICULIÈRES

(nouveau chapitre)

Consulter en particulier (liste non exhaustive) :

pour les contreplaqués	B 50-004
pour les parquets	NF B 50-005 (en préparation)
pour les panneaux de fibres	NF B 54-050
pour les panneaux de particules	NF B 54-100
pour les fibragglo	NF B 56-010
pour l'ameublement	NF D 60-001
pour le mobilier de bureau	NF D 67-002
pour les emballages	NF H 03-001
pour les emballages armés	NF H 03-004
pour les palettes	NF H 50-000
pour les menuiseries en bois	NF P 23-101
pour la préservation du bois	NF X 40-002

33 Bois amélioré (autre appellation : bois densifié)

Bois dont la densité, la dureté et les qualités mécaniques sont améliorées soit par une compression de flanc, soit par compression et imprégnation de résine en même temps.

34 Bois plastifié (synonyme : Bois plastique)

Bois dont les propriétés sont transformées par l'adjonction de résine plastique par différents procédés.

Note : On a coutume, à tort, d'utiliser soit le nom de la résine, soit le procédé pour nommer le bois ainsi transformé.

35 Produits en bois ou à base de bois, reconstitué(s)

Produits en bois ou à base de bois, assemblés fil sur fil par collage reconstituant des pièces aptes à un usage déterminé, dont les éléments proviennent, après sciage, tranchage, déroulage, de pièces qui, à l'origine, étaient inaptes à un emploi déterminé, en raison de leur dimension, de leur constitution, ou de la position des anomalies ou défauts qui composent les produits.

On emploie les termes de bois massif reconstitué, bois de placage reconstitué, etc..

36 Bois lamellé-collé

Élément composé de lamelles de bois de même épaisseur (ou d'épaisseur voisine pour chaque couche), collées à plat entre elles, disposées à fil parallèle sur plusieurs couches (ou plis) et souvent plusieurs longueurs, les extrémités des éléments étant aboutées ou non.

37 Lamibois

Matériau généralement en plaque ou en pièce à section carrée ou rectangulaire, constitué de placage ou de lamelles de bois collées fil sur fil.

38 Panneau surfacé mélaminé

Panneau à base de bois conformé en usine dont les faces sont constituées d'une ou plusieurs couches de papiers imprégnés de résines thermodurcies sous pression. (1)

39 Placage reconstitué

Éléments ayant l'apparence d'un placage, résultant de plusieurs compositions habiles successives de bois ayant subi plusieurs opérations de collage et de découpage par tranchage, sciage ou déroulage par exemple, tentant d'obtenir par reconstitution l'aspect d'un placage d'une essence de bois.

(1) *Les panneaux composés d'une plaque de stratifié décoratif haute pression collés en parement ainsi que les produits épais pouvant être utilisés directement comme panneaux (ex : stratifiés compacts auto-portants) ne doivent pas être confondus avec les panneaux surfacés mélaminés. Leurs définitions sont données dans la norme NF T 54-301.*

LISTE ALPHABÉTIQUE

	N°	Pages		N°	Pages
A			F		
About	22	5	Finition	20	5
Aboutage	15	4			
Aboutage (aboutement)	25	5	H		
Aboutage à enture multiple ou à sifflet multiple	26	5	Hygroscopicité	10	3
Absorption d'eau par le bois	12	4	Hygrométrie	11	4
B					
Bois	1	2	I		
Bois abouté	23	5	Impression	20	5
Bois amélioré (ou bois d'ensifié)	33	7			
Bois blanchi	27	6	L		
Bois calibré	28	6	Lamellation	21	5
Bois juvénile	6	3	Lamibois	37	7
Bois lamellé-collé	36	7	Largeur d'une couche annuelle ou largeur d'un cerne annuel	3	3
Bois plastifié (ou bois plastique)	34	7			
Bois traité	29	6			
Bouchonnage	18	4			
C			M		
Calibrage	17	4	Matière ligneuse	2	2
Classement visuel du bois ou					
Classement selon l'aspect	30	6			
Classement mécanique du bois	31	6			
D			P		
Déformabilité	14	4	Panneau surfacé laminé	38	7
Dressage	16	4	Panneautage	32	6
Duramen différencié	4	3	Pastillage	19	5
Duramen non différencié	5	3	Placage reconstitué	39	7
E			Point de saturation des parois cellu- laires	9	3
Eau de saturation (Eau liée)	7	3	Prépeinture — Préverniss	20	5
Eau libre	8	3	Produits en bois ou à base de bois, reconstitués(s)	35	7
Équilibre hygrométrique	13	4			
Enture	24	5			